Le Ranunculus Seguieri Vill. dans le Haut-Jura

Autor(en): **Favre, Jules**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany**

Band (Jahr): **4 (1929-1931)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-879084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE RANUNCULUS SEGUIERI VILL.

dans le Haut-Jura

par

Jules FAVRE

Jusqu'en 1917, le *Ranunculus Seguieri* Vill., espèce caractéristique des éboulis et rocailles alpines calcaires, était connu pour posséder trois aires de distribution bien distinctes : une aire dans les Alpes occidentales une autre dans les Alpes orientales, une troisième enfin dans les Apennins. L'aire occidentale comprend les Alpes Maritimes tant italiennes que françaises — où l'espèce est fréquente — puis les parties calcaires du Dauphiné jusques et y compris le massif de la Grande-Chartreuse. L'aire orientale s'étend exclusivement sur le versant sud des Alpes, depuis les Alpes Bergamasques (Val Camonica) à travers les hautes montagnes de Brescia, du Tyrol méridional et de la Vénétie jusqu'en Carniole. Dans les Appennins, l'espèce est limitée aux hauts sommets des Abruzzes.

En juillet 1917, M. H. Gams eut la bonne fortune de découvrir le *R. Seguieri* dans une localité entièrement isolée sur le versant N. des Alpes : aux Giswilerstöcken (Obwalden, Suisse)[1]. Il est dès lors permis de se demander si cette localité isolée doit être rattachée à l'aire occidentale ou à l'aire orientale du *R.Seguieri*,question qui n'est pas abordée dans la note de M. Gams. *A priori*, on pouvait, selon nous, admettre comme très probable que la localité suisse du *R. Seguieri* se rattache à l'aire occidentale de l'espèce. En effet, le *R. Seguieri* atteint à l'ouest le nœud géobotanique de la Grande-Chartreuse où commence précisément la zone des Alpes calcaires septentrionales extérieures. D'autre part, on connaît divers exemples de plantes caractéristiques pour les Alpes occidentales et qui, elles aussi, atteignent les Alpes calcaires des cantons primitifs (par ex. *Viola cenisia* L., *Campanula cenisia* L.).

La thèse qui précède a reçu un nouvel appui par la découverte que

[1] H. Gams. *Für die Schweiz neue Ranunculus-Arten.* [Verhandl. Schw. Naturf. Ges. XCIX p. 241 (1918)].

nous avons faite, le 22 juin 1930, du *R. Seguieri* dans le Haut-Jura. La plante croît sur le bord nord du précipice des Alpines, versant N.-W. du Mt Reculet (Ain), à 1300-1400 m. Les gazons sont en cet endroit séparés de l'abîme par une bande étroite de rocailles calcaires dans lesquelles les racines profondes de la Renoncule trouvent l'eau nécessaire provenant soit du ruissellement, soit de la marge terreuse des gazons situés plus haut. Au fur et à mesure que l'érosion progresse, la bande de rocailles recule et le gazon suit le mouvement, de sorte que la plante est constamment assurée d'un milieu convenant à ses habitudes écologiques. La concurrence d'autres espèces y est d'ailleurs réduite au minimum, car nous n'avons guère observé en compagnie du *Ranunculus* que l'*Oxytropis montana* DC. et un petit *Thalictrum* glanduleux, trop jeune pour être déterminé avec certitude. Dans les Alpes occidentales, le *R. Seguieri* végète entre 1800 et 2500 m., et ne descend guère à une altitude aussi basse que celle des Alpines du Reculet, si ce n'est exceptionnellement, entraîné par les eaux des torrents. Mais il faut tenir compte de la latitude et du fait que, dans le Jura, la limite supérieure de l'étage silvatique des sapins et des épicéas subit une dépression sensible par rapport aux Alpes, même les plus proches, ce qui permet le maintien, au-dessus de cet étage, d'une florule alpine extrêmement riche. Le *Ranunculus Seguieri* doit donc être ajouté à la série des plantes alpines du Haut-Jura qui ont leur aire principale la plus voisine dans les Alpes occidentales ; on peut, au point de vue de la distribution géographique, le mettre en parallèle avec le *Ligusticum ferulaceum* All. et l'*Androsace villosa* L.

Nous avons soumis l'échantillon rapporté par nous du Reculet à M. J. Briquet en lui demandant une détermination exacte. On sait en effet que le *R. Seguieri* présente plusieurs formes différentes dont M. R. Pampanini s'est occupé récemment en détail[1]. M. Briquet nous fait savoir que notre échantillon cadre exactement avec la forme plus ou moins luxuriante et à segments foliaires élargis qui a été décrite par Rouy et Camus [*Fl. Fr.* VII, 409 (1901)] sous le nom de *R. Faurei* et envisagée à tort par ces auteurs comme un hybride issu des *R. Se-*

[1] R. Pampanini. *Il «Ranunculus Seguieri» Vill.* [Nuov. giorn. bot. ital., nuov. ser. XXXV p. 214-224, tab. VIII (1928)] ; idem. *A proposito della pretesa* var. « *cadinensis* » *Fenaroli del « Ranunculus Seguieri » Vill.* [Ibidem. p. 567-575 (1929)].

guieri et *R. aconitifolius*. L'examen de très nombreux échantillons et des études répétées sur le terrain dans les Alpes Maritimes, en particulier dans le massif du Mt-Mounier, ne laissent, selon MM. Briquet et Cavillier, aucun doute sur la signification essentiellement écologique des échantillons luxuriants et platyphylles de cette sorte. Il ne faut donc pas qualifier ceux-ci de variété [*R. Seguieri* var. *luxurians* Faure et Camus in *Bull. Soc. bot. Fr.* L. p. 21 (1903)], si l'on donne au mot de « variété » son sens habituel de race spontanée. M. R. Pampanini a appelé ces échantillons *R. Seguieri* forma *luxurians* [in *Nuov. giorn. bot. ital.*, nuov. ser. XXXV p. 222, (1928)], mais la désignation la plus adéquate est, selon M. Briquet, celle qui a été proposée par M. A. Faure lui-même pour cet *état* : *R. Seguieri* status *luxurians* Faure [1].

---

[1] A. Faure. *Mon opinion sur le Ranunculus Faurei Rouy et Camus.* [Bull. Herb. Boiss., sér. 2. IV p. 1219-1221 (1904)]. — Cet article paraît avoir échappé à l'attention de M. R. Pampanini.